

## Propreté et déchets

# Une seconde vie pour les objets non utilisés et un traitement optimal des produits phytosanitaires

9 juin 2023

**3 nouvelles opérations sont organisées dans les déchèteries de Pont-de-l'Arche, Clef-Vallée-d'Eure et Vironvay les samedis 24 juin, 1er et 8 juillet. L'objectif ? Inciter au réemploi mais aussi à la non-utilisation & à la destruction de produits dangereux pour la santé et l'environnement.**

### Ne jetez plus, donnez

Ne jetez plus vos meubles, livres, matériel de bricolage, électroménager, vaisselle, décoration, objets de loisirs, jouets pour enfant stockés dans les placards ou au grenier... mais en bon état ! Ils peuvent encore servir ! Nos objets ne demandent qu'à avoir une seconde vie. Grâce à la ressourcerie L'Abri (implantée à Val-de-Reuil et au Manoir-sur-Seine), ils sont récupérés, triés, dépoussiérés, remis en état et proposés à la vente à tout-petits prix.

Si le tri et le recyclage sont devenus des enjeux de société, ils permettent aussi de créer de l'emploi. Ces deux structures représentent en effet 30 emplois en insertion professionnelle.

Cette opération solidaire et écologique est portée par l'Agglo Seine-Eure.

**RDV samedi 24 juin dans la déchèterie de Pont-de-l'Arche, samedi 1er juillet dans celle de Clef-Vallée-d'Eure et samedi 8 juillet dans celle de Vironvay, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.**

### Déposez vos produits toxiques en déchèterie

Les déchets dits spécifiques (pesticides, produits phytosanitaires, peintures, solvants...) contiennent des éléments toxiques présentant des risques pour la santé et l'environnement.

Il est d'ailleurs interdit pour les particuliers d'en posséder et d'en utiliser depuis janvier 2019. Des solutions alternatives existent pour les jardiniers amateurs.

C'est pourquoi l'Agglo Seine-Eure invite les habitants à déposer, en déchèterie, leurs pesticides ainsi que tout autre produit toxique pour qu'ils puissent être triés et ne finissent pas n'importe où. Il ne faut pas les jeter dans les bacs de tri et d'ordures ménagères.

Des pieds de salade seront offerts pour chaque dépôt (dans la limite des stocks disponibles).

**RDV samedi 24 juin dans la déchèterie de Pont-de-l'Arche, samedi 1er juillet dans celle de Clef-Vallée-d'Eure et samedi 8 juillet dans celle de Vironvay, aux [horaires d'ouverture des 3 déchèteries](#).**

**Plus d'infos :** 02 76 46 03 43 ou [guillaume.bertin@seine-eure.com](mailto:guillaume.bertin@seine-eure.com).



### À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

### CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - [giovanna.berdeaux@seine-eure.com](mailto:giovanna.berdeaux@seine-eure.com)

